

RURAUX, CITOYENS ACTIFS ET PARTICIPATIFS

Dans la recherche d'un nouveau mode de développement qui place l'humain et la nature au cœur des préoccupations, l'économie sociale et solidaire apparaît comme une alternative indispensable. Celle-ci se base sur la nécessaire participation des personnes aux décisions les concernant. Et bien plus : leur participation à tout ce qui concerne la vie de leur communauté, de leur pays, de leur région.

Mais qu'est-ce que la « participation citoyenne ». Suffit-il d'élections plus ou moins libres au plan politique pour que les citoyens participent réellement à la vie de leur pays ? Ou faut-il se poser la question des moyens à mettre en œuvre pour une véritable participation des hommes et des femmes aux décisions les concernant ? Poser la question de cette manière, c'est bien sûr y répondre par la nécessité d'une participation citoyenne de tous et de toutes. Mais quels sont les défis à relever et les processus à mettre en place. Daisy Herman, secrétaire générale de la FIMARC¹, aborde ces questions sous l'angle des ruraux, du Nord comme du Sud.

Des obstacles à la participation

Le Mouvement du Bénin souligne que les producteurs paysans ne sont pas associés aux décisions qui les concernent. Le Mouvement du Sri Lanka note que les responsables sociaux ne sont pas consultés par les responsables politiques. Suffit-il de consulter les populations pour que la démocratie fonctionne ? Il est nécessaire que chaque citoyen connaisse ses droits et ses obligations, et bénéficie de la liberté d'expression. Mais un obstacle surgit : le manque de formation et d'information du citoyen. L'une des conditions de la vie démocratique est la formation politique de chacun, au sens de gestion de la société : comprendre les enjeux des projets, les analyser et décider ensemble. Ce que l'on peut appeler la formation citoyenne.

L'un des freins constatés est aussi le manque d'accord entre membres d'une même communauté sur ses souhaits et projets, l'intérêt personnel passant avant l'intérêt de la collectivité. Cependant que le dynamisme de la société civile – les citoyens organisés en associations et groupes divers – fait ressortir la frilosité des pouvoirs publics, trop souvent attachés à faire valoir leurs positions de dominants. Il faut donc que les exclus puissent donner leur avis, parler librement, partager leurs richesses humaines.

Cela exige de connaître un minimum les lois, pour pouvoir contrôler l'action des élus et des dirigeants politiques. Trop souvent, les citoyens manquent de conscience sur la nécessité de participer comme peuple à la vie de la société, non seulement par leur vote, mais aussi par une participation active. Serait-ce la peur se s'investir, d'être contesté ? Par tradition et poids des coutumes, le citoyen délègue à un élu son pouvoir de citoyen.

¹ La FIMARC est la Fédération Internationale des Mouvements Adultes Ruraux Catholiques dont l'ACRF est membre.

Il est évident aussi que la corruption de nombreux dirigeants politiques décourage les citoyens à agir. Le droit au développement, à la démocratie est freiné par les obstacles structurels qui pénalisent les pays : dette extérieure, spéculation financière, poids du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale dans les choix économiques des pays, etc. Les Etats, fragiles, ne peuvent résister aux pressions de ces organisations internationales, ni à celles de l'Organisation mondiale du commerce, et ne peuvent consacrer des moyens suffisants pour permettre la participation citoyenne.

En Europe, les débats sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) mettent en évidence l'absence d'une gouvernance mondiale pour l'agriculture. Il en résulte une compétition déloyale entre paysanneries du monde, les plus riches bénéficiant d'avantages certains. Ce qui ne favorise ni la lutte contre les inégalités ni le recul de la pauvreté.

La logique néo-libérale tend à placer les décisions économiques en dehors des processus démocratiques, c'est-à-dire que les décisions sont prises uniquement en fonction d'intérêts économiques, et non en fonction des besoins des citoyens.

La participation, un droit humain

Soulignons que la participation est un droit proclamé par la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 (article 20). Sa mise en œuvre exige la consultation, des mécanismes concrets permettant cette participation, l'écoute des citoyens, le respect de leur choix. Le pouvoir doit restituer aux citoyens le mandat qui lui a été confié, pour que tous puissent en permanence participer, critiquer librement, demander des comptes. La communauté est le sujet de son propre développement et de la construction de son avenir.

La démocratie et la participation citoyenne sont à comprendre et à vivre dans le contexte économique, social, culturel, politique local. C'est plus que le fonctionnement « formel » des institutions, par les votes et des élections plus ou moins libres. Il s'agit de la liberté d'expression de tous, d'une participation des citoyens aux décisions et aux projets, d'une répartition des richesses entre tous, de l'existence d'une presse indépendante des puissances financières. Car l'information est un outil puissant pour favoriser la participation citoyenne.

Le droit à la parole appartient à tous et à chacun, dans un système politique basé sur la démocratie. « Nous avons le droit de nous exprimer face à ceux qui ne nous écoutent pas » dit une organisation paysanne d'Amérique latine. Les petits producteurs vivent, travaillent et produisent dans le monde paysan et rural. Ils affirment leurs droits à vivre de leurs productions, leur droit à la terre, leur droit à ne pas être chassé de leurs terres. Mais quand toutes ces voix seront-elles entendues ? Car la voix du peuple ne coïncide pas avec les discours du pouvoir. Il est essentiel que la population puisse s'exprimer.

Les discussions, dans tout groupe et toute institution, et leur acceptation par ceux qui ont le pouvoir sont le fondement d'une société citoyenne qui concilie l'épanouissement personnel et le souci de l'intérêt général. Le droit des citoyens à participer aux affaires publiques est l'un des principes de la démocratie. Et il appartient aux pouvoirs publics – de la base jusqu'au sommet de l'Etat et au niveau international – de créer les conditions nécessaires pour que les citoyens groupés puissent agir librement, s'exprimer, critiquer, décider ensemble.

Exigences et caractéristiques de la participation

Il ne s'agit pas seulement de la possibilité d'exprimer son avis par un vote démocratique. Il s'agit aussi de donner aux citoyens des moyens pour comprendre les enjeux d'un projet : information, transparence, participation aux débats, aux orientations, à l'évaluation, reconnaissance des associations de citoyens, etc. Cette participation peut prendre diverses formes, selon les traditions et coutumes locales. Ce peut être sous la forme d'un budget participatif, dont les citoyens sont les décideurs pour leur quartier ou communauté ; ce peut être sous la forme de conseils aux noms divers, avec toujours l'objectif de résoudre ensemble les problèmes de la communauté par la mise en œuvre de solutions locales. Quelle que soit la forme de participation, il est essentiel qu'il y ait un va et vient entre les citoyens et les élus ou responsables politiques.

Les pouvoirs institués doivent rendre compte de leur gestion du mandat qui leur est confié. Ils doivent dire comment ils font vivre les Droits Humains, au sens complet du mot. Ce qui exige des mécanismes concrets par lesquels les dirigeants rendent des comptes à la population. Mais il s'agit aussi de mettre en œuvre les connaissances de chacun, sur les bases de la souveraineté communautaire et de l'autogestion locale. Il s'agit de permettre aux personnes de grandir dans la dignité, la liberté, la justice, la paix, l'équité.

La participation citoyenne a des caractéristiques dans les prises de décisions et dans leur mise en œuvre : respect des règles et lois justes, refus des règles et lois injustes, transparence, réactivité, consensus orienté vers le bien être de tous, équité et égalité, efficacité et performance, prise de responsabilité. Nous voyons à travers ces expressions qu'il faut avoir un but commun, un projet de vivre ensemble, et qu'il faut toujours chercher un accord. D'où une tension entre l'intérêt privé de chacun, l'intérêt de la communauté et l'intérêt général de toute la population.

Dans tous les domaines, le pouvoir doit provoquer la participation, la responsabilité des citoyens, et rendre compte de ce qu'il fait. Car il s'agit de mettre en œuvre, collectivement, des politiques pertinentes pour répondre aux défis du moment. Il s'agit aussi de l'exigence d'un contrôle démocratique par la population. Le secret est la participation populaire. Il ne s'agit pas de donner des choses aux populations, mais que les populations se prennent elles-mêmes en charge, qu'elles participent aux projets, à leur réalisation et évaluation. Participer, ce n'est pas seulement travailler, mais c'est aussi décider ensemble comment on va travailler, comment on s'organise pour le travail à faire ensemble et les décisions à prendre. Car la population participe d'autant mieux et plus qu'elle voit les résultats de son travail, qui sont « ses résultats ». Il s'agit donc d'utiliser les capacités de chacun, dans la stimulation mutuelle, dans le respect de chacun et de chaque groupe.

Le développement dans la durée n'est possible que s'il est accepté, géré et coordonné par les sociétés humaines concernées : citoyens organisés, communautés, acteurs divers ou associations diverses, etc. La démocratisation du pouvoir est une des conditions de mobilisation et d'engagement des citoyens pour le développement et un avenir meilleur.

Pour participer à la vie citoyenne, il ne faut pas rester « spectateur », mais « être en vigilance » envers les élus. Il faut exiger de l'Etat des mesures politiques pour que tous aient la parole, leur place, leur responsabilité. Les ruraux organisés doivent demander aux gouvernements d'appuyer un développement qui favorise la production et la commercialisation des produits locaux pour la satisfaction des populations locales. Il faut construire une politique de distribution équitable des richesses, pour le développement de tous.

Autre revendication: décentraliser toute politique d'action, pour faciliter la participation active des citoyens. Ils sont ainsi plus à même d'être acteurs dans les questions concernant leur avenir. Il s'agit que chaque communauté humaine se prenne en charge et agisse pour le bien général. Rien ne peut réussir sans la participation active des citoyens, leur consentement, la conscience de leur importance et de leur rôle, leur reconnaissance comme groupes constitués.

Dans tout projet et action, les groupes doivent chercher des alliances avec tous les réseaux existant localement, pour informer, influencer sur les actions communes. La solidarité entre réseaux met en valeur les connaissances et engagements de chacun. Elle permet de développer la culture du dialogue entre instances politiques, citoyens, groupes divers de la société, associations et groupements, tous acteurs pour construire un monde de justice et de paix.

Il s'agit d'organiser la société à partir de l'accès de tous aux droits fondamentaux. Il s'agit aussi de valoriser « l'expertise » citoyenne, en mettant en valeur les pratiques et connaissances de chacun. Ce qui implique que chaque citoyen s'engage à se battre là où il est, individuellement et collectivement, pour faire advenir ce monde nouveau.

Mais la participation active est un processus de long terme, qui a un coût du fait de réunions, de structures nécessaires pour faire participer, de la formation indispensable des citoyens. Ce qui veut dire que les ruraux doivent exiger des Pouvoirs publics les moyens pour cette formation et participation. La participation citoyenne restreint l'autonomie de ceux qui détiennent de l'autorité, en les obligeant à rendre des comptes, à accepter le contrôle par les citoyens.

Ce qui conduit à refuser que les « notables locaux » - quels qu'ils soient – ne s'accaparent le pouvoir, par le biais de leur participation à toutes les instances au nom de la communauté. C'est à la communauté de décider qui doit la représenter et pour quoi faire, et d'exiger des comptes en retour.

Un enracinement

La participation citoyenne se base à la fois sur la capacité de nous indigner devant les situations d'injustice et sur l'aptitude à mettre en œuvre la solidarité entre les acteurs. Elle se base sur le partenariat avec tous les acteurs qui agissent dans le même sens, sur l'éducation et la formation des personnes et des groupes. Elle s'enracine dans une représentation de ce qu'est notre commune humanité. L'Humain, femme et homme, est acteur dans la société, seul et avec d'autres citoyens. Il est responsable, au service des autres. Il porte une intériorité, pour pouvoir prendre du recul devant les situations, événements et décisions. Il est en relation, avec les autres, avec la nature, avec la « terre-mère ». Ce qui demande beaucoup d'humilité, pour tenter de vivre la meilleure cohérence possible entre les paroles et les actes. Toujours au service de la responsabilité citoyenne de tous et de toutes.

La participation populaire fait des miracles

Au Nicaragua, le maire de la commune de El Rosario est convaincu que, grâce à la mise en œuvre collective de projets locaux, les habitants sont devenus responsables et organisés. « Ce sont des paysans minifundistes pauvres, mais depuis de longues années, ils ont appris à travailler ensemble, à résoudre leurs problèmes, à négocier entre eux, à respecter les opinions différentes, à conjuguer leurs efforts, à réfléchir, à décider, à demander des comptes, à en rendre... Avec une telle richesse de participation, ils ne sont déjà plus si pauvres. » (Extrait de la revue DIAL – Diffusion de l'information sur l'Amérique Latine).

Daisy Herman
Secrétaire générale FIMARC, chercheur associé ACRF

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

